



Centre de protection urbain • Élections • Zone 30 • France 2 • Travaux • Opérations jeunesse • Capteurs CO₂ • Borne de télé-médecine • Projet du CME • Musée Déchelette...

ÉDITO



Chères Roannaises, chers Roannais,

Votre sécurité est notre priorité.

Chaque jour, les agents de la police municipale, du Centre de protection urbain et les forces de sécurité nationale sont mobilisés pour assurer votre sécurité.

Comme vous nous le demandez régulièrement, nous développons notre réseau de caméras de vidéoprotection, grâce auquel des suicides ont pu être évités, des auteurs de délits arrêtés, des agressions stoppées. Ainsi, la délinquance a chuté de près de 50 % entre 2014 et 2019. Nous pouvons nous en réjouir, sans pour autant nous en satisfaire. C'est pourquoi nous poursuivons notre action dans ce domaine.

La sécurité, c'est également une circulation apaisée en hypercentre, avec une vitesse désormais limitée à 30 km/h afin que l'ensemble des modes de déplacement cohabitent harmonieusement avec les piétons.

La sécurité, ce sont aussi les nombreux aménagements que nous réalisons dans les quartiers pour assurer la protection des riverains.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour être au quotidien à vos côtés.

Fidèlement,

Yves Nicolin
Maire de Roanne



LE NOUVEAU CENTRE DE PROTECTION URBAIN INAUGURÉ



La sécurité est une priorité de la municipalité ! Le 28 janvier, Yves Nicolin inaugurerait le nouveau Centre de protection urbain de la Ville, en présence de Sylvaine Astic, sous-préfète de la Loire, Renaud Pfeffer, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge de la sécurité, et de nombreuses autorités civiles et militaires. Déployé depuis 2015, le programme

municipal de vidéoprotection se poursuit avec le déménagement du CPU dans de plus vastes locaux rue de la Berge. Objectif ? Apporter une vigilance accrue des actes d'incivilité et autres situations nécessitant une intervention des services de l'ordre. Désormais, ce centre opérationnel de commandement bénéficie de 255 caméras (dont 17 au Coteau). Neuf opérateurs veillent les 21 écrans au sein du bâtiment de 180 m², à l'aide de logiciels dernière génération. Outre une salle de gestion opérationnelle, un bureau est dédié aux enquêteurs (justice, police et gendarmerie). Coût de ce nouveau centre névralgique : 550 000 €, financés à hauteur de 116 000 € par l'État et 100 000 € par la Région.

« À Roanne, nous faisons de la tranquillité et de la sécurité des citoyens une de nos priorités. Nous avons fait le choix d'investir fortement dans ce domaine pour garantir le meilleur cadre de vie possible aux habitants », s'est exprimé le maire.



DERNIÈRES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril, suivies des législatives les 12 et 19 juin. Attention, avant de vous rendre aux urnes ! Vous êtes nouvellement installés à Roanne ou vous avez déménagé intra-muros ? Avant le 4 mars (le 2 mars sur [servicepublic.fr](https://www.servicepublic.fr)), pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la Ville et/ou signalez tout changement d'adresse auprès du service État civil / Élections, afin de recevoir votre carte électorale et vos propagandes. Pour les élections législatives, vous pourrez vous inscrire jusqu'au 6 mai (4 mai via internet).



L'ENSEMBLE DU CŒUR DE VILLE EN ZONE 30 KM/H

Sur proposition du conseil de quartier Centre, la Ville de Roanne a étudié la mise en place d'une harmonisation de la vitesse en centre-ville à 30 km/h.

Cette nouvelle mesure sera effective dès le 1^{er} mars dans un périmètre signalisé, compris entre le boulevard Baron du Marais, l'avenue de Lyon, la rue Pierre-Dépière, le boulevard Jules-Ferry et les rues du Général-Giraud et du Moulin Paillasson où, sur ces voies, la vitesse sera conservée à 50 km/h. Une partie de l'avenue de Paris et le cours de la République accueillent quant à elles les usagers en zone 30.

Réclamée par les usagers face à une vitesse excessive et inadaptée à l'environnement urbain, « cette uniformisation permet une cohabitation facilitée des divers modes de déplacements (piétons, vélos, bus, trottinettes, voitures) ». Elle répond également à plusieurs enjeux. « La diminution de la vitesse devrait limiter la pollution, mais aussi le nombre d'accidents et leurs conséquences », assurent en chœur Lucien Murzi, maire adjoint chargé de l'urbanisme, et Denise Duchemin, présidente du conseil de quartier Centre.



FRANCE 2 INVITE ROANNE À SON JT



Depuis le 28 janvier, les caméras de France 2 sont installées à Roanne. Notre commune a été choisie pour être la ville témoin d'une série de reportages réalisés tout au long de la campagne présidentielle. Pendant cette période préélectorale, les journalistes seront présents régulièrement sur le marché du vendredi afin d'aller à la rencontre des habitants. Ils feront aussi résonner la campagne auprès des entreprises de notre ville.

« Nous avons choisi Roanne car les résultats aux dernières élections nationales étaient très proches de la cartographie du pays », indique

Julien Duponchel, l'un des deux journalistes chargés de l'immersion en terre roannaise. « Roanne offre également une variété socio-professionnelle assez importante et un tissu économique intéressant. »

Débattre sur les propositions des candidats et sur les idées citoyennes, récolter les témoignages représentatifs des Français... Roanne sera à l'honneur dans le 20h d'Anne-Sophie Lapix dans des reportages thématiques. Le premier, consacré à la question du pouvoir d'achat, a notamment été diffusé lundi 31 janvier et est disponible en replay sur Roanne.fr. Des rendez-vous à ne pas manquer !



JEUNESSE : ENGAGE-TOI, LA VILLE TE RÉCOMPENSERA !

Avis aux jeunes Roannais ! Financez vos projets en échange de missions à réaliser pour la Ville de Roanne grâce à deux opérations lancées par la municipalité :

- Vous êtes âgés de 16 à 18 ans ? Le Pass'Points Citoyen vous permet de bénéficier d'une aide de 250 € pour réaliser votre projet : permis de conduire, Bafa*, séjour linguistique, stage sportif ou culturel... En contrepartie, vous devrez effectuer 30 heures dans un service municipal partenaire (musée, écoles, centre jeunesse Pierre-Bérégovoy...).
- Vous avez entre 15 et 16 ans ? Grâce à Argent de poche, obtenez jusqu'à 150 € de chèques Cad'Oh Vitrites de Roanne. Vous devrez en échange effectuer des missions ponctuelles pour un service de la Ville à raison de 6 à 15 heures maximum.

*Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur



Vous avez 17 ans ou plus ? Vous souhaitez préparer votre Bafa ? Vous pouvez bénéficier d'une aide de 150 € de la Ville de Roanne. Seule condition : avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1000. Plus d'infos sur Roanne.fr ou auprès du Bureau Information Jeunesse (04 77 72 70 63)



LE QUAÏ FOURCAULD AMÉNAGE SA VOIE VERTE

Quai Commandant de Fourcauld, des travaux menés par la Ville permettent la création d'une piste cyclable à double sens en béton désactivé. Étalés jusqu'en mai, ils concernent aussi la réfection de la chaussée, des trottoirs et de l'éclairage.

Pendant la durée du chantier, circulation et stationnement sont interdits entre l'écluse et le pont de la Loire. L'accès riverain est maintenu selon les possibilités.

Pour compenser la gêne occasionnée, la municipalité met à disposition des habitants une zone de stationnement, place des Mariniers.





112 CAPTEURS DE CO₂ INSTALLÉS DANS LES ÉCOLES



Après l'installation des purificateurs d'air dans les cantines et la mise en place d'un protocole sanitaire exigeant, la Ville de Roanne, soucieuse du bien-être et de la santé des élèves et des personnels, a installé en janvier 112 capteurs de CO₂ dans ses 16 groupes scolaires.

Un investissement de 24 950 € HT, assorti d'une aide de l'État à hauteur de 5000 €. Chaque classe est ainsi dotée d'un capteur pour garantir une bonne qualité de l'air intérieur.

« La propagation du Covid sur l'ensemble du territoire et la fermeture de 69 classes en décembre ont conduit à aller plus loin dans la lutte contre ce virus. La surveillance du CO₂ devait être renforcée », explique Catherine Dufossé, adjointe au maire en charge des affaires scolaires. Avec un système immunitaire et respiratoire en développement, les jeunes enfants sont particulièrement sensibles aux pollutions présentes dans leur environnement. Le maintien du CO₂ à un niveau acceptable vise à contrôler un bon renouvellement de l'air et à diminuer le risque d'accumulation de la charge virale dans l'atmosphère.

À l'aide d'un signal sonore, les capteurs indiqueront si la concentration de CO₂ (vert, orange ou rouge) nécessite une ventilation.



UNE BORNE DE TÉLÉMEDECINE POUR TOUS LES ROANNAIS

Depuis le 1^{er} décembre, la Maison des services publics Saint-Clair expérimente pendant un an une borne de téléconsultation médicale au Mayollet. Le 18 janvier, Yves Nicolin inaugurait cet outil innovant en présence de Maryvonne Loughraieb, vice-présidente de Roannais Agglo déléguée à la santé, Corinne Troncy, adjointe au maire chargée des affaires sociales et Guy Sergenton, conseiller municipal en charge des relations avec les professions médicales.

Cette solution permet aux patients qui n'auraient plus de médecin traitant, dont le praticien est indisponible ou dont la demande urgente, d'effectuer sans rendez-vous une téléconsultation avec un médecin généraliste. Le praticien peut appuyer son diagnostic sur plusieurs dispositifs médicaux connectés à la borne. Une offre de soin complémentaire de l'activité des praticiens du Roannais !

La consultation des patients, qui peuvent être orientés par le personnel de la MSP, est confidentielle et prise en charge par la Sécurité sociale. Ce service sera amené à être prolongé si l'expérimentation donne satisfaction.



Plus d'infos : MSP Saint-Clair, 28 bis rue du Mayollet : 04 77 44 27 80 ou Roanne.fr



UN NICHOR À FAUCONS INSTALLÉ POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ



Favoriser la biodiversité en ville et lutter contre les oiseaux « urbains » qui prolifèrent et provoquent des nuisances (pigeons, étourneaux, corbeaux...) en accueillant leur prédateur : tel est l'objectif de la municipalité ! Afin de lancer cette expérimentation alternative aux effarouchements et autres captures, un nichoir à faucons pèlerins a été installé fin décembre sur le clocher de l'église Notre-Dame-des-Victoires, culminant à 30 m.

Ce lieu d'installation n'est pas anodin, puisque le faucon pèlerin, réputé pour être l'oiseau le plus rapide du monde en piqué, niche d'ordinaire à 40 m de haut (en moyenne). Il devrait permettre de recevoir un couple dans les trois à cinq ans, selon une étude de la Ligue de protection des oiseaux. Si le procédé s'avérait concluant, d'autres nichoirs pourraient être établis dans d'autres quartiers de la commune.

Le nombre de faucons pèlerins est en augmentation dans la Loire ; le prochain duo sera peut-être roannais !



NOUVEAU PROJET ATTRAC'TIF POUR LE CME

La Ville de Roanne s'engage aux côtés de Capillum, première filière de recyclage des cheveux ! Un engagement écologique initié par le Conseil municipal des enfants, qui invite désormais les coiffeurs dont le salon est installé sur la commune à s'inscrire dans une nouvelle démarche collective pour l'environnement.

Objectif ? Collecter les cheveux des citoyens pour leur donner une seconde vie en les valorisant dans trois domaines d'application : agriculture et jardin, dépollution des eaux et des sols, recherche médicale.

La municipalité offre aux artisans coiffeurs la première année d'adhésion à ce programme écoresponsable. Chaque professionnel intéressé est invité à contacter le service jeunesse (jeunesse@ville-roanne.fr) avant le mois de mai. Il recevra ensuite un kit de recyclage, notamment composé d'un bac de collecte à cheveux.



VOS PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

Arsenal - mardi 1^{er} mars à 18h -

Amicale Laïque de l'Arsenal - Avenue Centrale

Bords de Loire - mardi 8 mars à 18h -

Maison du Port - 74 quai Cdt Lherminier



Infos en temps réel sur Roanne.fr. Retrouvez aussi les dates des prochaines permanences auprès de vos élus.



DE NOUVEAUX TRÉSORS AU MUSÉE DÉCHELETTE

Le 7 janvier, le musée Joseph-Déchelette accueillait ses donateurs, venus présenter de belles pièces au conservateur et aux élus. L'artiste Marie-Noëlle Décoret remettait deux dessins originaux. Mme Lautrec offrait deux peintures de l'artiste roannais Charles Devillié et Eric Moinet, ancien conservateur du musée, cédait des estampes révolutionnaires, un dessin d'Émile Noirot et une photographie de Dessendier. D'autres donations anonymes ont été mises en avant : un dessin de Jean Puy, un ensemble de 18 céramiques contemporaines et des albums photos de la famille Fourt-Sérol.

« C'est toujours avec plaisir que l'on reçoit ces œuvres qu'on nous confie », a déclaré le maire Yves Nicolin, aux côtés de Jean-Jacques Banchet, adjoint en charge de la culture.

Avec l'aide d'un groupe de mécènes, la municipalité souhaite par ailleurs lancer une politique d'acquisitions (ou de commandes) de statues monumentales pour constituer un parcours d'œuvres d'art sur l'espace public. À l'image des célèbres *Gourmandes* d'Arman sur le rond-point de la gare, ou de *Citoyens du monde* de Gabriel Diana, inaugurée cet été place du Marché.



EN BREF...

• ROANNE VILLE ACTIVE ET SPORTIVE : UN LABEL ET 4 LAURIERS

En 2016, Roanne obtenait le label Ville active et sportive pour valoriser sa politique sportive qui innove et soutient le développement du sport pour tous, sous toutes ses formes. Auréolée de quatre lauriers depuis 2019, la municipalité doit aujourd'hui conforter son niveau de labellisation pour la période 2022-2024, parmi 12 communes seulement en France. Un dossier de candidature, accompagné d'une vidéo de promotion, a été déposé. Réponse du jury d'experts avant l'été !

• RENTRÉE SCOLAIRE 2022 : INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 15 AVRIL

Du 28 février au 15 avril, vous pourrez faire la première inscription scolaire de votre enfant ou demander un changement d'école pour la rentrée 2022. Prise de rendez-vous sur Roanne.fr ou au 04 77 23 20 94.

• L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DE LA VILLE ACCESSIBLE AUX SOURDS ET MALENTENDANTS

La Ville propose depuis le début d'année un accueil téléphonique accessible aux personnes sourdes et malentendantes. En lien avec la plateforme Elioz, ce nouveau service est identifiable depuis la page d'accueil de Roanne.fr grâce à ses pictos spécifiques. À ce jour, une quinzaine de services municipaux a déjà été intégrée à ce dispositif. L'accueil téléphonique de l'Agglo pourrait aussi prochainement proposer cette fonctionnalité innovante.

• LES COMMERÇANTS ROANNAIS SOLIDAIRES D'EDEN ET ABEL

Jusqu'au 28 février, les Vitrites de Roanne proposent une tombola au profit de l'association Pour qu'Eden et Abel vivent. L'histoire des deux petits garçons de Farha et Tomy Sanglé, atteints du syndrome de Sanfilippo de type C, émeut les commerçants du centre-ville qui ont décidé de se mobiliser pour cette famille. 2500 € de lots sont mis en jeu et les tickets sont vendus au prix de 2 € au Point City ou en ligne sur achetezenroannais.fr. Vingt gagnants seront tirés au sort début mars.

• OPÉRATION J'AIME LA LOIRE PROPRE

Tous ensemble pour nettoyer les bords du fleuve ! L'opération *J'aime la Loire propre*, qui rassemble chasseurs, pêcheurs, randonneurs et défenseurs de la nature, convie les bénévoles le 5 mars. À Roanne, on recensera deux points de collecte cette année : rendez-vous à 8h30 sur le pont Fontval (accès impasse Sampaix) et sur l'esplanade des Mariniers pour entreprendre votre collecte de détritus ! Plus d'infos : jaimelanaturepropre.fr

LE MUSÉE, C'EST AUSSI POUR LES JEUNES ET C'EST GRATUIT !



Saviez-vous que l'ensemble des musées et monuments nationaux sont gratuits pour les moins de 26 ans ?

Avec ses collections permanentes d'une riche diversité et ses expositions temporaires de qualité, le musée Joseph-Déchelette compte bien attirer cette jeune clientèle !

Et pour le faire savoir, la Ville de Roanne vient de lancer une campagne d'affichage. Réalisée avec le concours des jeunes conseillers municipaux et d'étudiants, elle fait la promotion de cette gratuité de façon décalée.

À noter, à partir du 2 avril, le musée accueillera une exposition consacrée à François Vogel dans le cadre de *Ciné court animé*. Exploration de créations photographiques et

vidéos de l'artiste, rétrospective de ses films multi-primés, installations interactives déformant les images... Une expo qui devrait intéresser tous les âges !

FEMMES ENGAGÉES EN ROANNAIS AU DIAPASON



À l'occasion de la journée des droits des femmes, le collectif du 8 mars* organise au Diapason sa journée *Femmes engagées en Roannais*. Toute la journée, l'exposition *Galerie de Culottées en Roannais* retracera des portraits de femmes d'exception qui ont fait bouger notre territoire. À 10h30, un atelier conte et un jeu sur les grandes dates de l'histoire du droit des femmes sont attendus. Dès 14h, une conversation table-ronde évoquera les figures féminines du Roannais d'hier, avec Michèle Champremier et des spécialistes de l'histoire locale. Sur leurs stands, Femmes d'Ici et d'Ailleurs, Soroptimist et Zonta dévoileront par ailleurs la richesse de leurs actions.

Entrée libre le 8 mars, de 10h30 à 17h. Contact : collectif8marsroanne@gmail.com

*Les associations CIDFF, Femmes d'ici et d'ailleurs, Planning Familial, Soroptimist et SOS violences conjugales, réunies autour d'une cause commune.

L'actu en bref
Roanne

Ce magazine a été intégralement réalisé par le service communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération.

Directrice de la publication : Jade Petit
Directeur de la rédaction : Emmanuel Demont
Rédacteur en chef : Yannick Vernay
Rédaction : Céline Chaudagne, Karine Montagnier, Pascal Simonnot, Yannick Vernay
Photos : Yannick Vernay (sauf mention contraire)
Maquette : Service communication

Impression : IAG
Distribution : La Poste
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022
Tirage : 23 900 exemplaires
Magazine imprimé sur papier PEFC.
Ne pas jeter sur la voie publique.



La Ville de Roanne
sur nos réseaux sociaux

